**Termes de référence pour le recrutement d’un(e) formateur(trice) expert(e) en droit d’accès à l’information**

**Présentation de l’organisme commanditaire :**

L’association marocaine de lutte contre la corruption -Transparency Maroc- est une association de droit marocain, œuvrant dans le domaine de la transparence et de la lutte contre la corruption. Elle a été créée en janvier 1996 et a été reconnue d’utilité publique en juin 2009, ci-après désignée Transparency Maroc ou l’association.

Transparency Maroc a contribué au cours de plus de 25 ans d’existence à faire de la lutte contre la corruption un sujet de société et mobilise au profit du pays les ressources de connaissance et d’influence dont dispose le mouvement mondial contre la corruption coordonné par Transparency International.

**Contexte du projet :**

Le gouvernement marocain a rejoint en avril 2018 le partenariat pour un gouvernement ouvert (OGP) et a adopté en mars 2018 le projet de loi relatif au droit d’accès à l’information qui est entré en vigueur en mars 2019.

La loi 31-13 relative au droit d’accès á l’information est un texte de loi dont la finalité est de permettre aux citoyen(ne)s d’accéder à l’information détenue par certaines personnes morales de droit public telles que la Chambre des Représentants, la Chambre des Conseillers, les administrations publiques et les tribunaux, et répond donc à un souci de transparence et de bonne gouvernance. Le droit d’accès à l’information est important pour les individus, les communautés et gouvernement dans leurs engagements mutuels pour l’amélioration des services publics.

L’ouverture et la transparence, la confiance entre administrés et autorités et la diffusion des informations pour une meilleure gestion doivent se substituer à la culture du secret et de la rétention des informations au service de pouvoirs individuels. Il s’agit d’un processus long qui demande l’engagement conjoint de toutes les parties prenantes, du gouvernement, des administrations, de la société civile, des journalistes et de chaque citoyen, mais dont l’impact à moyen et long terme peut véritablement orienter positivement l’avenir et le développement du Maroc.

Dans ce contexte, l’association considère que l’accès à l’information constitue un droit fondamental et un moyen efficace d’amélioration de la transparence, de participation citoyenne et de prévention de la corruption et de consolidation du Système national d’intégrité.

Ainsi, TM, en partenariat avec la fondation Heinrich Böll a entamé depuis fin 2018, une série de rencontres de formation et de sensibilisation sur la thématique du droit d’accès à l’information au profit d’élu(e)s, de présidents de communes et d’étudiant(e)s, ce qui avait démontré que la loi reste encore lettre morte. Elle vient aussi de mettre en œuvre le projet **« E-Fahm pour le renforcement de la société civile et pour le plaidoyer »** en partenariat avec la fondation Heinrich Böll Rabat Maroc. C’est dans ce cadre que l’association est à la recherche d’un(e) formateur(trice) expert(e) en droit d’accès à l’information pour la conception et l’animation de formations sur le droit d’accès à l’information au profit de représentant(e)s de la société civile au Maroc.

**Présentation du projet « E-Fahm »** :

Le projet **« E-Fahm pour le renforcement de la société civile et pour le plaidoyer »** vise à sensibiliser le plus grand nombre de citoyen(ne)s en général et de jeunes en particulier aux méfaits de la corruption et à l’obligation de rendre des comptes. Le projet apporte un plaidoyer en faveur de la lutte contre la corruption et de la responsabilisation par les acteurs sociaux et sensibilise les décideurs. Il capitalise sur les activités de sensibilisation, de formation, de recherches et de plaidoyer réalisées par TM durant les dernières années.

Ainsi, le projet « E-fahm » ambitionne globalement, de contribuer à la lutte contre la corruption et à la promotion de la transparence et la responsabilité dans la gestion des politiques publiques au Maroc à travers :

* La diffusion de façon simple et accessible des bonnes pratiques en matière de la transparence ainsi que des outils de lutte contre la corruption ;
* La promotion de la culture du dialogue entre les décideurs et les citoyen(ne)s ;
* Le renforcement des capacités de la société civile et des élus locaux en termes de bonnes pratiques ;
* Le plaidoyer pour une bonne application de la loi par les différentes entités concernées pour la mise en œuvre des normes internationales des droits de l’homme liées à la liberté d’expression et au droit d’accès à l’information ;
* L’égalité et l’équité en matière de genre ;
* La promotion de la culture du dialogue entre les décideurs et les citoyen(ne)s ;
* La participation citoyenne ;
* Le renforcement des capacités particulièrement des jeunes en matière des lois et de la réglementation existantes dans les domaines de la lutte contre la corruption, de la promotion de la transparence et la redevabilité dans la gestion des affaires publiques.

**Présentation de la prestation attendue :**

Le projet « E-Fahm » vise à sensibiliser, initier et former les représentant(e)s de la société civile principalement, les représentants locaux, les étudiant(e)s et les jeunes citoyen(n)es sur la thématique du droit d'accès à l'information et aborder la redevabilité sociale de manière plus large en consolidant la capacité des associations et des jeunes citoyen(ne)s à utiliser les outils de redevabilité.

Dans le cadre de ce projet, TM va développer une plateforme E-learning qui contiendra et exposera au grand public et à des associations partenaires qui vont été ciblées par le projet, en vue de collaborer ensemble, les différentes vidéos des rencontres en ligne prévues sur le droit d’accès à l’information. Cette plateforme contiendra également les présentations de l’expert(e) sous forme de modules, des capsules vidéo, les sources d’informations et tout autre document utile pour la compréhension de la thématique et pour la conscientisation du citoyen(ne).

La plateforme E-learning comprendra également une rubrique « Quizz », questions/réponses pour assurer un suivi permanent avec le public et les bénéficiaires des formations.

A cet égard, Transparency Maroc recrute un(e) expert(e) pour :

- Concevoir et animer 5 ateliers de formation, formation de formateurs, au profit de représentant(e)s de la société civile (gestion des informations, publication proactive, réception et traitement des demandes d’informations, recours, l'accès à l'information au niveau des collectivités territoriales et des organismes chargés d’un service public…) ;

- Élaborer et mettre à jour d’une manière régulière le contenu du site web (plateforme E-learning) pendant la durée du projet ;

- Préparer des questions à destination des associations partenaires qui seront publiées sur une rubrique dédiée à ces associations sur la plateforme suite aux formations en ligne, et répondre aux différentes questions qui seront posées par les internautes sur la thématique en moyenne tous les quinze jours ;

- Élaborer une note de synthèse détaillée qui comprendra les différentes contraintes que connait l’application de la loi 31-13 ainsi que les recommandations de l’expert et des bénéficiaires aux formations pour un respect effectif de cette loi ;

- Encadrer et accompagner en amont et pendant les formations sur place les bénéficiaires qui auront pour mission d’animer des ateliers de formation sur le droit d’accès à l’information (DAI) au niveau local (5 villes à définir ultérieurement) ;

- Animer une rencontre nationale sur le droit d’accès à l’information en exposant l’état des lieux concernant la thématique et débattre les observations et recommandations issues des formations avec les participant(e)s.

Les prestations auront lieu selon **le calendrier prévisionnel** suivant :

**-Mars et avril 2023** : 5 formations de formateurs en ligne selon le calendrier des associations partenaires ;

**- Mai** **2023** : accompagner la première association partenaire pour mener la formation sur le DAI au niveau local ;

**- Mai 2023** : accompagner la deuxième association partenaire pour mener la formation sur le DAI au niveau local ;

**- Juin 2023** : accompagner la troisième association partenaire pour mener la formation sur le DAI au niveau local ;

**- Juin 2023** : accompagner la quatrième association partenaire pour mener la formation sur le DAI au niveau local ;

**- Juillet 2023** : accompagner la cinquième association partenaire pour mener la formation sur le DAI au niveau local ;

**- Mai et juin 2023** : élaborer la note de synthèse ;

**- Juillet** **2023** : animer la rencontre nationale sur le DAI.

*Les dates exactes seront définies ultérieurement, en concertation avec toutes les parties prenantes.*

**Livrables :**

* Une note méthodologique des prestations demandées ;
* Un programme détaillé des 5 journées des formations en ligne (plan de formation avec modules détaillés) ;
* Un cahier du participant et un cahier du formateur ;
* Un rapport détaillé des ateliers de formation en ligne ;
* Un contenu des données et informations à mettre en ligne sur la plateforme ;
* Un rapport détaillé sur le déroulement et les travaux de toutes les activités prévues sur le droit d’accès à l’information.

***La formation et ses supports seront en langue arabe ;***

**Profil recherché :**

* Diplôme universitaire supérieur en sciences politiques, sciences sociales, économie, droit, ou tout autre domaine pertinent ;
* Expertise confirmée en matière de conception et d’animation de rencontres et formations sur les politiques publiques en général et sur le DAI en particulier ;
* Des capacités avérées en ingénierie de formation et ingénierie pédagogique ;
* Maitrise de la loi 31-13 relative au droit d’accès à l’information ;
* Maîtrise du concept de la redevabilité sociale et de ses mécanismes ;
* Esprit de travail en équipe ;
* Excellente maitrise des langues arabe et française à l’écrit et à l’oral.

**Rémunération** : Quarante et un mille cinq cent dirhams toutes taxes comprises pour l'ensemble des prestations assurées (**41.500 dhs TTC**). Les coûts opérationnels des activités au niveau local à savoir : l’hébergement et la restauration sont pris en charge par TM conformément aux taux appliqués par l'association.

**Condition d'engagement** : L’expert(e) doit disposer d'une facture avec n° de taxe professionnelle, ICE, IF et RC.

**Procédure pour la soumission des candidatures :**

La réponse pour la présente mission devra comporter :

1) **Le CV de l’expert/e**(formation, expertise et expériences dans les domaines mentionnés ci-dessus);

**2) Une note méthodologique** pour les prestations demandées incluant u**n projet de programme** détaillé des journées de formation en ligne.

Les candidatures peuvent être adressées en format électronique à l’adresse suivante : [contact.transparencymaroc@gmail.com](mailto:contact.transparencymaroc@gmail.com) en mentionnant dans l’objet du message la référence :**01/TM/2023.**

Les candidatures peuvent également être envoyée**s** par courrier postal à l’adresse suivante :

*28, Rue Oum Errabiaa, Agdal, 10090, Rabat***,** sous enveloppe anonyme fermée portant la référence :  **01/TM/2023.**

**Délai de soumission : au plus tard dimanche 19 février 2023**

**Pour plus d’informations :** 05 37 77 80 01